



Chers parents,

La cotisation des joueurs pour la saison 2024-2025 est fixée comme suit :

Equipes U6-U7 > 220 EUR - Equipes U8 à U17 > 300 EUR

A partir d'un 2<sup>ème</sup> enfant > U6-U7 > 180 EUR - U8 à U17 > 260 EUR.

Cette augmentation est essentiellement due à l'augmentation des frais de fonctionnement (électricité, gaz, eau, ainsi que les frais de cotisation et d'assurance à la Fédération)

En contrepartie le club fournira à ses affiliés :

Un Pack reprenant : un training de sortie (veste, pantalon), 2 sweats d'entraînement, 2 maillots d'entraînement, 2 paires de bas et un sac à dos, ainsi qu'une entrée permanente aux matches (toutes catégories) du RFCV à domicile, excepté tournois et matches de coupe

La cotisation doit être payée sur le compte bancaire BE16-8002-2458-3774 du RFC VACRESSE, avec, en communication : le nom de l'affilié, sa date de naissance et sa taille (de 140 à 164 et de S à XXL). La date limite pour le paiement est fixée au 1<sup>er</sup> août 2024.

Afin de faciliter la commande du pack (la taille), nous vous invitons à payer la cotisation (entièrement ou 50% au plus tard le 30 juin 2024)

Votre soutien envers notre club sera des plus précieux pour cette saison 2024-2025. Il nous permettra d'assurer une qualité optimale à la formation de nos jeunes joueurs, et de contribuer à l'entretien de nos infrastructures.

Nous vous invitons à consulter le règlement d'ordre intérieur disponibles sur le site RFC VACRESSE.BE dans la rubrique « LE CLUB ».

**Ci-joint la fiche de renseignements à compléter et à remettre au secrétariat du club**

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information et vous souhaitons une excellente saison 2024-2025.

Contact utile > M. Jean-Luc VAN EECKHOUT (CQ) - 0495-24 20 22

Jl.vaneckhout@gmail.com



Permanences : lundi,- mercredi, et jeudi, de 18h00 à 20h00 ou sur RDV